

ANZIN

MAGAZINE D'INFORMATION

#MAG'



N° 34
PRINTEMPS 2026

DOSSIER

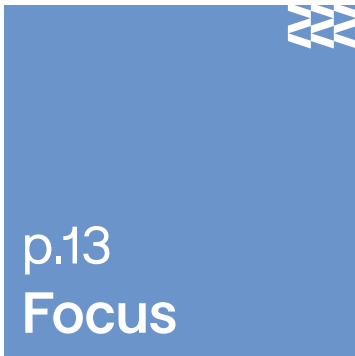
La nouvelle équipe municipale




p.8
Instantanés




p.11
Zoom

p.13
Focus




p.20
Dossier




p.26
Cadre de vie




p.34
Temps
libre



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin



“ Le 15 mars, vous avez décidé à une large majorité (près de 70 % des votants) de poursuivre, avec l'équipe d'Unis pour Réussir, la métamorphose de notre ville. ”

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Je tiens tout d'abord à vous remercier très sincèrement pour **la confiance** que vous m'avez de nouveau accordée. Le 15 mars, vous avez décidé à une large majorité (près de 70 % des votants) de poursuivre, avec l'équipe d'Unis pour Réussir, la métamorphose de notre ville.

Et c'est **ensemble** que nous **bâtirons l'avenir d'Anzin**.

Nous proposons environ 30 millions d'euros d'investissements pour cette mandature avec une équipe partiellement renouvelée et toujours investie, motivée, dynamique, compétente.

Notre objectif reste le mieux vivre ensemble à Anzin et le respect de nos engagements comme nous l'avons toujours réalisé.

Vous trouverez dans ce magazine le rôle de chaque élu, les dates des permanences et tous les renseignements pour que vous puissiez vous adresser à eux.

Notre budget primitif 2026 vient d'être voté et, comme promis, les **taux d'imposition communaux resteront stables, de même que les tarifs des services à la population** : cantine, centres de loisirs, etc.

Nous poursuivons bien évidemment notre soutien financier indéfectible à nos **associations** qui, par leur engagement, participent activement à l'animation de notre ville.

Le printemps est arrivé et annonce les nombreuses festivités municipales : les **Jardinades** du 22 au 24 mai, la **fête foraine** du 23 au 31 mai, la **Fête des voisins** le 29 mai, la **Nuit du handicap** le 13 juin dans le parc Mathieu, la **Fête de la musique** le 21 juin, la **braderie et le carnaval** le 28 juin, les **Anzinades** le 4 juillet et les **festivités du 14 juillet**.

Votre nouvelle équipe municipale sera heureuse de vous rencontrer lors de ces différentes manifestations.

Anzinoisement Vôtre.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Bernard', written in a cursive style.



1

21 JANVIER
Cérémonie des vœux
à la population

2

DU 23 AU 31 JANVIER
Exposition du collectif
De plume et d'encre

3

31 JANVIER
Remise de chèques
des Copines créatives
au Téléthon et autres assos
caritatives

4

4 FÉVRIER
Café des âges,
« Jeux et loisirs d'antan »



5

12 FÉVRIER
Jeudi thématique
à la cantine, sur le thème
de l'Asie

6

18 FÉVRIER
Monopoly de l'Observatoire
des inégalités au LALP

7

18 FÉVRIER
Cérémonie d'Hommage
à Eusébio Ferrari

8

16 AU 20 FÉVRIER
Stage sportif
des vacances de février



4

5





7 MARS

Opération
« Hauts-de-France propres »



11 MARS

Opération « Nettoyons
la nature » du LALP
avec l'IMPRO



28 MARS

Sortie nature sur
le thème de la
Gemmothérapie



3 AVRIL

Conte musical
« Nous n'irons pas
à l'Opéra »



11 AVRIL

Concert Anz'Harmonies



7 MARS

Finale du Tournoi
Mario Kart
inter-médiathèques



25 MARS

Vernissage de l'expo
« Le printemps
des poètes » par les
ateliers Mine d'art



1er AVRIL

Jobdating pour
le recrutement des
animateurs des centres
de loisirs d'été



4 AVRIL

Inauguration
du Moi(s) et Toi





RETOUR SUR... Une parade lumineuse féérique

Devenue une nouvelle tradition juste avant les fêtes, la parade lumineuse de Noël, avec ses chars, ses personnages étincelants et ses lutins farceurs, était suivie d'un spectacle pyrotechnique, annonçant l'arrivée d'un invité de marque : le Père Noël en personne !



INSTANTANÉS

CLASSES DE NEIGE Les CM2 à Valmeinier

Pendant leur séjour d'une semaine en Savoie, les élèves de CM2 ont enchaîné les activités : ski, bouée, raquettes, biathlon, tir laser, ferme pédagogique... De quoi repartir avec des souvenirs plein la tête !



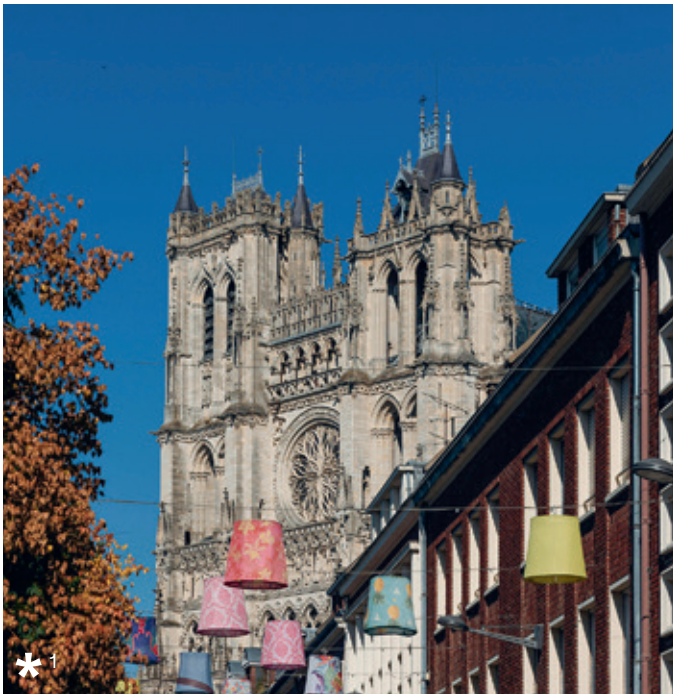
INSTANTANÉS

TERROIR Une Nuit de la Lecture locale, artisanale et... criminelle !

« Miard ichi on s'est bien fendu eul poire ! » Entre la dictée en ch'ti, la conférence d'Annie Degroote, le marché des saveurs et une enquête criminelle à la nuit tombée, il y avait de quoi faire à la médiathèque pour les Nuits de la Lecture 2026.



INSTANTANÉS



* 1

SORTIES FAMILLES Cap sur Amiens ! * 1

Pour rendre la culture et les loisirs accessibles à tous, les sorties familles ont été relancées en 2024.

Cet été, le CCAS et le Pôle DSTD vous proposent une journée culturelle et conviviale à Amiens !

Entre verdure et patrimoine, profitez d'une balade en barque à cornet à la découverte des hortillonnages, puis laissez vous émerveiller par la splendeur de la cathédrale Notre Dame.

Date : Samedi 27 juin 2026.

Tarifs : 12 € (+ 26 ans) / 8 € (26 ans).

Un bus de 60 places est prévu.

☞ **Pour les inscriptions**, vous pouvez contacter le CCAS au 03.27.28.21.06 à partir du lundi 4 mai 2026 (pièce d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile requis).



* 2

ENVIRONNEMENT Une seconde vie pour 120 sapins de Noël ! * 2

Comme chaque année après les fêtes, nos agents des espaces publics ont sillonné la ville pour collecter les sapins déposés devant chez vous.

Une fois ramassés, les sapins ont été broyés pour être transformés en plusieurs mètres cubes de broyat naturel, une ressource précieuse utilisée de 2 façons :

- à la ferme du Galibot, où elle améliore la qualité des sols et soutient les projets écoresponsables du site ;
- dans les espaces verts municipaux, où elle sert de paillage pour protéger les sols de la chaleur, tout en demandant moins d'arrosage et de désherbage.

Grâce aux participants, cette opération a permis de donner une seconde vie durable à 120 sapins ! Depuis sa mise en place en 2021, près de 500 sapins ont été recyclés !



* 3

THÉ DANSANT Prêts pour un après-midi musical ? * 3

Le traditionnel thé dansant du printemps fait son grand retour le mercredi 20 mai ! Pour l'occasion, la ville invite les seniors à la salle des fêtes, de 14h à 18h, pour un après-midi animé par l'orchestre LOU CLARK. Cet événement est ouvert à tout Anzinois âgé de 65 ans et plus. Pour les couples, si l'un des deux partenaires a 65 ans, l'autre peut également participer.

Il est aussi accessible aux femmes seules (isolées ou veuves) âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité au taux minimum de 80 %, ou d'une carte Mobilité Inclusion mention invalidité.

☞ Inscrivez-vous avant le lundi 11 mai auprès du CCAS au 03.27.28.21.06 (sur rendez-vous). Attention, le nombre de places est limité !

ARTS PLASTIQUES De nouveaux locaux pour les ateliers Mine d'Art *¹

Après les vacances d'hiver, Véronique Cypryszczak et les petits artistes des ateliers Mine d'Art ont pris possession de leurs nouveaux locaux, situés au 2^e étage de la Maison des Solidarités. Ce projet a mobilisé plusieurs services de la ville : les services techniques ont assuré la rénovation thermique et l'éclairage, tandis que le service Emploi a déployé des chantiers éducatifs pour rafraîchir les peintures sous l'œil avisé de Manu, le peintre de la ville.

Désormais, les jeunes talents des ateliers d'arts plastiques peuvent créer dans des conditions idéales, dans des locaux confortables et lumineux.



ANZIN VILLE INTERNET 5@, pour la 8^e année consécutive *²

Le 29 janvier dernier, lors de la 27^e édition du Label national Territoires, Villes et Villages Internet, Anzin a de nouveau été récompensée pour son engagement en matière de numérique.

Depuis 2012, la ville participe à ce label, et multiplie les initiatives pour faciliter l'accès au numérique de tous les habitants : nouveau site internet, application « Anzin ma ville », services administratifs en ligne, école numérique, formations grâce à la conseillère numérique « Anzin'Clic » (cf. p. 16)...

Dès 2019, Anzin obtenait 5 arobas, le plus haut niveau de distinction. Depuis, la ville se maintient chaque année à ce niveau, preuve de la qualité et de la constance de ses actions en faveur du numérique pour tous.



SIAVED Adoptez 2 poules et réduisez vos déchets ! *³

Comme chaque année, le SIAVED relance son opération « Poules régionales ». Pour seulement 10€, 1500 foyers volontaires pourront prendre soin de 2 poules de race locale, à choisir parmi 4 espèces régionales à sauvegarder. En 2025, 43 familles anzinoises ont fait un pas de plus vers l'écologie en tentant l'expérience et profitent aujourd'hui d'œufs frais chaque matin. Adopter 2 poules est aussi un geste éco-responsable : chacune consomme jusqu'à 150kg de déchets de cuisine et de jardin par an ! Cette action s'inscrit donc pleinement dans le cadre du label « Commune zéro déchet », obtenu par la ville en ce début d'année.

🐔 **Inscriptions jusqu'au 1^{er} mai** en complétant le bon de commande disponible sur le site internet du SIAVED (www.siaved.fr) ou en mairie.





FERME DU GALIBOT De nouveaux ateliers programmés *4

Inaugurée en 2023, la Ferme du Galibot continue de se développer. Située au croisement des rues Léopold Durand et Henri Bardoux, elle concilie emplois locaux, lien social, biodiversité et production d'une alimentation saine et durable. Lieu de partage et de découverte, elle accueille régulièrement des ateliers ouverts à tous.

Prochains rendez-vous :

- 20 mai (10h à 11h) : Plantation de printemps
- 22 mai (13h45 à 15h45) : Cuisiner les radis (à l'espace André Parent)
- 5 juin (13h30 à 16h30) : Cuisiner les récoltes de saison
- 20 juin (10h à 15h30) : « Faites de la transition » (ateliers autour de la nature et du développement durable)

📝 Inscriptions auprès d'Anthony Burgnies au 06.42.86.60.40 ou par mail à l'adresse aburnies@capep.com

*4



REPAIR VÊTEMENTS Jetons moins, réparons *5

Saviez-vous qu'un Français achète en moyenne 42 vêtements neufs par an, dont la moitié seulement sera portée ? Pour limiter ce mauvais impact écologique, le Repair vêtements permet de donner une seconde vie à vos habits grâce à l'apprentissage des gestes de base : repriser, coudre, ajuster... En 2025, à Anzin, 37,5 kg de textiles ont été sauvés ! En 2026, l'atelier innove avec des séances de création d'objets pratiques à partir de tissus récupérés : trousse de toilettes, portemonnaie... Écoresponsable et économique, le Repair vêtements mise sur le réemploi plutôt que le jetable.

De nouveaux ateliers seront bientôt programmés. Restez informés grâce à notre agenda en ligne :

www.anzin.fr/agenda

*5



VILLE APAISÉE Vitesse limitée à 30 km/h *6

Bientôt, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble des voies de circulation de la commune. Une décision pour améliorer la qualité de vie des habitants en 4 points :

- Sécurité : rouler à 30 km/h réduit considérablement la gravité des accidents grâce à une distance de freinage quasiment divisée par 2.
- Tranquillité : le 1^{er} effet de l'abaissement de la vitesse est l'apaisement des nuisances sonores, de jour comme de nuit.
- Mobilité : cette mesure est une étape clé du Plan Vélo en cours de déploiement sur la ville et facilitera les déplacements à vélo, en trottinette et à pied.
- Chronométré : en moyenne, le trajet ne prendra que 2 minutes de plus sur 5 km. Une distance qui est, de toute façon, plus rapide à faire à vélo qu'en voiture.

Cette décision n'est pas CONTRE les automobilistes. Elle est POUR des déplacements plus sûrs et le bien-être des riverains.

*6

ÉGALITÉ Retour sur la Journée internationale des Droits des Femmes

« Les femmes, les filles, les meufs ♪ » étaient à la salle des fêtes le 7 mars pour échanger, chanter et se challenger dans une ambiance ludique et musicale.

En ouverture, M. le Maire et M. Sélidonio, élu référent à l'égalité femme-homme, ont rappelé les enjeux de la journée. Puis Mme Lust, directrice des services de l'association Prim'toit de Valenciennes, a présenté le dispositif DEVA (Dispositif d'Écoute des Victimes et d'Accompagnement), insistant sur l'importance de la prise en charge des victimes, femmes ou hommes, de violences physiques ou morales.

Entre les chansons emblématiques de femmes interprétées par le conservatoire d'Anzin et le quiz animé par e-graines, plusieurs interventions ont rythmé l'événement : « Trouver sa place dans le monde du sport et savoir se défendre » avec Lilas Belkhir ; « Aller à la rencontre des autres et de leurs cultures » avec Paméla de la maison de la culture Yanapanaku ; « Connaître le droit de la famille » avec Maître Céline Level ; « Protéger, innover et accompagner » avec les médiatrices de l'AGSS de l'UDAF ; « Être une femme et entreprendre » avec Marina Maufroid de l'ADIE, Amélie, gérante d'une friperie à Anzin, Lobna, créatrice de bijoux et Carlety, prothésiste capillaire.

Merci aux intervenantes ainsi qu'aux Copines Créatives, à Sandrine Hecquet, à Mme Aksil et aux agents de la ville d'avoir animé les ateliers.



FOCUS

STAGE Deux semaines de découverte pour les jeunes de la Mission Locale

Du 16 au 27 février, le service Emploi de la ville a accueilli 8 jeunes de la Mission Locale d'Anzin pour un stage de découverte des métiers du BTP, de l'architecture et du paysagisme.



La ferme du Galibot, le château et le parc Dampierre, le terril ou encore des projets architecturaux comme la médiathèque... Des lieux emblématiques de notre ville que les jeunes ont pu visiter lors de leur 1^{re} semaine de stage, animée par WAAO (Centre d'architecture et d'urbanisme). Les stagiaires ont aussi pu se rendre sur le chantier de la place de la Bleuse Borne pour échanger autour des enjeux écologiques et économiques d'un grand projet.

Après l'observation, l'action !

Supervisée par le STAJ et Valenciennes Métropole, la 2^e semaine s'est concentrée sur le fonctionnement d'une collectivité et la méthodologie de projet, de la réflexion à la conception. Après avoir échangé avec les élus, les agents et les partenaires, les stagiaires ont imaginé un projet d'équipement pour la ville. Noah et Émeline ont présenté un jeu-poubelle pour inciter les gens à jeter leurs déchets en s'amusant. Une présentation qui a plu ! Encore bravo à eux.

DIAGNOFORM KID Les enfants passent le test !

Début février, les élèves de CP, CE2 et CM2 des écoles publiques de la ville ont participé aux tests du Diagnoform Kid. Proposé par l'IRFO, cet outil permet d'évaluer la condition physique des enfants à travers 5 épreuves simples et ludiques.



Après la prise de taille et de poids, nos jeunes sportifs ont relevé 5 défis : un test d'endurance, un test de coordination avec la marelle, un saut en longueur sans élan pour mesurer la puissance des jambes, une course de 5 secondes pour évaluer la vitesse, et enfin un exercice de souplesse tronc-jambes.

À la fin des tests, chaque élève et enseignant reçoit un bilan individuel et collectif.

Renouvelé tous les 2 ans, cet outil se révèle précieux pour tous :



pour les enseignants et éducateurs, qui peuvent adapter les séances de sport au profil de chaque classe, mais aussi pour les enfants et leurs familles, à qui les résultats offrent des repères utiles pour choisir l'activité physique la plus adaptée au profil de chacun.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Les élections approchent !

Alors que le mandat 2023-2026 s'achève, une nouvelle génération de jeunes élus s'apprête à porter de nouveaux projets pour Anzin.

Depuis 2023, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont engagés activement pour la ville, en menant de nombreux projets autour de la solidarité, de la prévention, de la citoyenneté et de la protection de l'environnement.

À travers différentes actions de sensibilisation, comme la campagne « zéro mégot », ou encore l'opération « Nettoyons la nature », ils ont su faire

preuve d'implication et de motivation.

Durant leur mandat, ils ont également eu l'opportunité de visiter des institutions comme l'Assemblée nationale et le Sénat à Paris. Une expérience enrichissante, qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la vie publique, tout en passant une belle journée dans la capitale.

Enfin, soucieux d'être des citoyens responsables, ils ont suivi une formation aux gestes de premiers secours (PSC), leur permettant d'acquérir les bons réflexes à adopter en cas d'urgence.

Il est temps pour eux de passer le relais ! Très prochainement, les élèves des écoles de la ville voteront pour élire leurs nouveaux représentants.

Le futur conseil sera composé de 14 jeunes issus des écoles de la ville, du collège et de l'IME, avec 2 représentants par structure. Ce mandat de 2 ans concernera les élèves de CM1 et 6^e.

Bientôt, une phase de candidatures et de présentation dans les établissements viendra lancer cette nouvelle aventure citoyenne.

Alors, qui seront les prochains jeunes élus de la ville ?



ANZIN'CLIC Besoin d'un coup de pouce numérique ?

Depuis 2017, la municipalité propose le service Anzin'Clic : un accompagnement à l'usage de l'informatique et des écrans, assuré par Andrisoa, notre conseillère numérique.



Saviez-vous que 17 % de la population française est concernée par l'illectronisme, c'est-à-dire l'incapacité à utiliser les appareils numériques ? Une étude de 2023 (effectuée par le Crédoc) montre même que 31,5 % des plus de 18 ans se sentent éloignés du numérique. Ces personnes se sentent en difficulté pour utiliser un ordinateur, un smartphone, une tablette, ou pour naviguer sur internet. Cela pose de vrais problèmes d'exclusion et d'accès aux droits, à l'heure où la dématérialisation s'accélère, dans les services publics comme ailleurs. Pour accompagner les Anzinois, Andrisoa propose des ateliers collectifs de formation au numérique sur plusieurs thématiques (naviguer sur internet, utiliser une tablette ou un smartphone...). Les parents peuvent aussi y apprendre à maîtriser l'ENT, Pronote, ou le contrôle parental. Un accompagnement individuel est également possible pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne, ou sur d'autres problématiques.

Une question ? Contactez Andrisoa au 06.47.36.70.45 ou par mail : arandriamiarina@ville-anzin.fr



Notre conseillère numérique fait partie d'un réseau de professionnels qui travaillent ensemble pour lutter contre l'exclusion numérique. Retrouvez l'ensemble des conseillers numériques du Valenciennois en scannant ce QR Code.

SERVICES Vos petits travaux avec L'Ucie Services

Les Anzinois et Anzinoises de plus de 65 ans ou en situation de handicap peuvent bénéficier de prestations à tarif préférentiel, avec en plus une participation financière du CCAS.



Qu'il s'agisse de petits travaux d'intérieur (peindre ou tapisser de petites pièces, monter des meubles en kit, changer une serrure, remplacer une ampoule, poser un luminaire, déboucher un évier, accrocher un tableau ou des étagères...) ou d'extérieur (nettoyer vos gouttières, tondre de petites surfaces, tailler vos haies, nettoyer les tombes familiales, préparer et sortir vos encombrants...), L'Ucie Services peut vous aider ! L'association a contractualisé avec le CCAS pour vous mettre à disposition son personnel qualifié à un tarif préférentiel : 30€ de l'heure. Vous pouvez aussi bénéficier d'une participation financière du CCAS allant de 25% à 75%, en fonction de vos ressources, plafonnée à 100€ par an et par foyer.

Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03.27.28.21.06 pour en savoir plus.

TRAITEUR L'île Maurice dans nos assiettes



Vanessa Descamps veut faire découvrir les spécialités mauriciennes aux Anzinois avec « Le goût des bonnes choses ».

Née à l'île Maurice, Vanessa passe son enfance à observer sa mère cuisiner. À 18 ans, elle arrive à Paris où elle gravit les échelons dans la restauration jusqu'à devenir gérante de son établissement. Mais en 2020... la crise sanitaire remet les choses en perspective. Son mari, originaire d'Anzin, lui propose alors de s'installer dans la ville de son enfance pour retrouver le calme que la capitale ne peut leur offrir. Toujours passionnée, Vanessa veut maintenant faire plaisir aux Anzinois avec des bons plats mauriciens !

« À l'île Maurice, il y a mille et une cultures différentes. Asiatiques, Orientaux, Indiens... la diversité ethnique des Mauriciens a fait mijoter une gastronomie unique ! Samossa, riz aux 25 épices, nouilles sautées... je vous propose un menu différent tous les 2 mois et tout est fait maison ! »

Envie d'un rougail saucisse jeudi soir ? Des amuse-bouches pour le pot de départ de Gégé ? Elle ne vous demande qu'une chose, être au minimum 5 !

☎ **Contactez-la** au 06.64.35.97.42
et sur Instagram : @legoutdesbonneschoses1.

TECHNOLOGIE Conception, impression et passion 3D

Christophe ROCCO crée son autoentreprise « C.R Conception & Impression 3D ».



Anzinois depuis 50 ans, Christophe s'est assis sur les bancs de l'école Carpeaux et du collège Anatole France. Passionné par la conception en général, il aura un véritable coup de cœur en suivant une formation sur l'impression 3D en décembre 2024.

Il achète alors une imprimante 3D et fabrique des pièces pour la pêche (casiers de rangement, plioirs pour lignes...). Des objets utiles qui plaisent à ses amis, qui lui demanderont de fabriquer des pièces pour le frigo, la voiture, le pied de table...

Christophe veut maintenant proposer son aide à tout le monde !

« C'est économique et écologique car ça évite aux gens de commander des pièces qui, d'une peuvent coûter cher, de deux peuvent venir de l'étranger. Tout le monde peut m'appeler et je ferai en sorte de fabriquer LA pièce qui leur manque. »

☎ **Contactez-le** au 06.22.74.56.27 ou sur l'adresse mail rocanaria@orange.fr. Suivez-le sur sa page Facebook C.R Impression & Conception 3D



Changement d'adresse pour Motuelle

Le magasin Opticien ATOL précédemment situé au 118 Q avenue Anatole France a déménagé au 2 place Roger Salengro (anciennement le primeur « La Parisienne »). Même équipe, même qualité de service, le parking de la place en plus.

Avec un magasin plus grand et des portes plus larges ... même sans lunettes, vous ne pouvez plus le rater.

PRIMEUR « Aux 4 saisons », la passion des fruits et légumes depuis 4 générations

Un mois après sa réouverture, « Aux 4 saisons » séduit toujours par la fraîcheur et la qualité de ses produits.



Derrière son comptoir, Ludovic incarne la continuité d'une belle histoire familiale commencée il y a près d'un siècle. En 1930, c'est son arrière-grand-mère qui ouvre la boutique. Trois générations plus tard, en 2009, il reprend le commerce et en assure seul, encore aujourd'hui, toutes les tâches. Une vie à cent à l'heure pour ce passionné, qui jongle entre la gestion de sa boutique, ses longues semaines de travail et une vie de famille bien remplie : papa de deux jeunes enfants, il ne voit pas le temps passer ! « Aux 4 saisons », on retrouve surtout des fruits et légumes de saison, mais aussi des boissons, des conserves, des plantes aromatiques et des fleurs. Dans les semaines à venir, Ludovic prévoit d'aménager un potager juste derrière sa boutique, où il cultivera lui-même ses courgettes, tomates et salades destinées à la vente. On ne peut pas faire plus local !

☞ Aux 4 saisons,

246 Avenue Anatole France
03.27.44.47.82 - 06.26.10.28.22
Page Facebook : Ludo Aux Quatre Saisons

COUTURE A_Z Concept, une conception de A à Z !

Anzinoise depuis 2012, Aurore y a trouvé un lieu où elle peut s'épanouir et exprimer toute sa créativité.



Ancienne aide-soignante, elle décide en 2020 de franchir le pas et de créer son auto-entreprise de couture sur mesure, broderie et flocage textile. En juillet 2025, elle quitte définitivement son poste pour se consacrer à 100% à sa passion ! Auto-didacte, inventive et toujours à la recherche de nouvelles idées, Aurore aime surtout concevoir des créations uniques et personnalisées de A à Z. Parmi ses réalisations les plus appréciées, on retrouve notamment la petite souris en tissu, avec sa poche à l'avant pour y glisser une dent de lait. Mais ce n'est pas tout ! Elle conçoit aussi des bracelets de montre, des sacs, des peluches et bien d'autres créations originales.

Sensible à l'environnement, elle propose une gamme de produits éco-responsables : serviettes lavables, lingettes démaquillantes, charlottes réutilisables... Elle s'approvisionne aussi souvent dans des boutiques anti-gaspi, prouvant que l'on peut conjuguer créativité et respect de l'environnement. Ses créations sont à découvrir à Gussignies, dans la boutique dépôt-vente « le coin des créateurs ».

☞ Pour tout projet de personnalisation textile, contactez-la au 06.83.90.79.20 ou suivez son univers sur Facebook « A_ZConcept » !

AIDE AU LOYER Un coup de pouce pour l'Atelier Fleuri !



Depuis 2021, la ville encourage l'installation de nouveaux commerces, en proposant une aide au loyer destinée à faciliter leur installation sur le territoire. Lors de la commission du 4 mars dernier, la boutique « l'Atelier Fleuri » a eu la belle surprise de recevoir un avis favorable !

Ophélie bénéficiera ainsi d'une aide mensuelle de 300 €, une aide précieuse pour accompagner le développement de sa boutique.

☞ Un projet, une question ? Pour tout renseignement, contactez le service Commerce au 06.30.73.50.70.

DE FIL EN AIGUILLE Les broderies de TITA

Lolita Savilly, surnommée « Tata Tita » par ses nièces et neveux, se lance dans l'aventure de l'autoentreprise en créant « Les broderies de Tita ».



Anzinoise depuis 30 ans, Lolita découvre la broderie après les cours pendant les activités périscolaires de l'école Carpeaux, une passion qui ne la quittera jamais. Après 12 ans de commerce, cette passion devient son activité principale à partir de novembre 2025.

« 3 enfants dont des jumelles, ça demande du temps et une certaine organisation ! » Lolita souhaitait une activité compatible avec son rôle de mère. Mais ce qu'elle aime particulièrement dans la broderie, c'est la possibilité d'offrir une seconde – voire une 3^e, 4^e, 5^e – vie à nos vêtements, chiffons ou doudous. Réparer, personnaliser, redonner du charme à des objets du quotidien : une activité créative et écologique.

Vous souhaitez offrir un tablier « SUPER MAMIE » ?



Raccommoder la peluche préférée de votre petit dernier ? Ou savoir si votre pantalon fétiche peut être sauvé ? Posez-lui la question sur son site internet ou ses réseaux sociaux en scannant ce QR code.

FÉDÉRER L'UCA, l'asso qui fait battre le cœur des commerçants

Un an après le changement de bureau, l'Union du Commerce Anzinois poursuit son ambition : dynamiser, fédérer et animer les commerces de notre ville.



Chaque 1^{er} mercredi du mois, l'UCA invite commerçants, artisans et professions libérales de la ville à se rencontrer pour : partager les objectifs ; échanger sur les évolutions du métier (réseaux sociaux, intelligence artificielle...) ; aborder les enjeux actuels de la transition écologique ; se rapprocher !

Que vous soyez fraîchement installé ou commerçant de longue date, vous avez votre place au sein de l'association (sous réserve d'adhésion).

Le lien humain : l'arme contre le e-commerce !

Tout au long de l'année, l'UCA multiplie les animations : braderies d'été et d'automne, tombolas ou encore concours de vitrines pendant la période de Noël... Des initiatives pour donner aux Anzinois l'envie de pousser les portes des boutiques locales !

Désormais adhérente à l'Union Commerciale du Grand Hainaut (mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie), l'UCA peut proposer des animations plus ambitieuses et des lots plus conséquents lors des tombolas.

Commerçants, artisans, professions libérales : venez participer aux réunions collectives chaque 1^{er} mercredi du mois à l'espace Mathieu pour façonner le commerce local.



DOSSIER

La nouvelle équipe municipale



5 questions à...



Pierre-Michel Bernard
maire d'Anzin

“ Nous portons un projet ambitieux et réaliste, avec 30 millions d'€ d'investissements sur l'ensemble du mandat, sans augmentation des taux d'imposition ”

☞ Vous et votre équipe avez été largement réélus le 15 mars dernier. Souhaitez-vous adresser quelques mots aux habitants ?

Effectivement, avec presque 70% des voix, les Anzinoises et les Anzinois nous ont portés largement en tête des dernières élections. Je tiens à les remercier pour la confiance qu'ils continuent de nous manifester, après 18 années passées à leurs côtés. Cela marque aussi leur adhésion au projet que nous portons pour les années à venir. Un projet ambitieux et réaliste, avec 30 millions d'€ d'investissements sur l'ensemble du mandat, sans augmentation des taux d'imposition. Le tout porté par des femmes et des hommes motivés pour s'investir à mes côtés, dans une équipe renouvelée d'un bon tiers, et déterminée à agir au service de tous les Anzinois.

☞ Quels sont les projets phares de ce nouveau mandat ?

Les projets phares sont des projets de longue haleine. Il y a bien sûr le projet de grand centre culturel, concomitant à la rénovation du théâtre, portée par l'agglo. Ces chantiers ont malheureusement pris du retard, indépendamment de notre volonté. Les fouilles nous ont réservé quelques surprises, et nous sommes en attente du retour définitif des services de l'État pour voir dans quelle mesure le projet devra être modifié. Est-ce qu'il pourra se faire à l'emplacement prévu initialement ? Est-ce que le projet devra être adapté ? Pour l'instant, nous n'avons pas les réponses à ces questions. Quoi qu'il en soit, le centre culturel se fera, et il réunira le Conservatoire de musique, l'école de danse Solletico, les ateliers d'arts plastiques Mine d'art, et le Campus des musiques actuelles dans un même lieu entièrement dédié à la culture. ...

⚡ Vous avez d'autres projets de longue haleine ?

La restauration du château Dampierre est un autre projet à l'échelle du mandat. Notre but est de rendre ce lieu aux Anzinois, car nous savons à quel point ils y sont attachés, et que c'est un crève-cœur de le voir fermé et inutilisé. Mais c'est là encore un projet très lourd qu'une ville comme la nôtre ne pourra financer seule. Nous étudions actuellement des pistes pour y développer un projet culturel et d'animation innovant, qui nous permettra de solliciter des modes de financement tout aussi novateurs.

Nous avons aussi le projet de restructuration de la place Roger Salengro. Après la grande consultation des habitants et des commerçants qui s'est déroulée en septembre 2025, le travail avec le bureau d'études se poursuit. Le but est de créer un cœur de ville attractif, avec des plantations, des terrasses harmonisées, des aménagements pour favoriser la mobilité douce... Tout en continuant de soutenir nos commerçants, via l'aide au loyer notamment, et en maintenant le parking gratuit.

⚡ À plus court terme, quels sont vos autres projets ?

Pour terminer la réhabilitation des écoles que nous poursuivons depuis plusieurs mandats, nous entamerons dès l'été 2027 le gros projet de réhabilitation-extension de l'école Galliéni. Après plusieurs années de chantier, ce mandat verra aussi la fin de la restructuration du quartier de la Bleuse Borne. D'ici un an, l'immeuble de la place sera terminé. Nous pourrions traiter les courées insalubres le long de la rue Jean Jaurès (cours Lefebvre et Dubois Jénart), et embellir le quartier grâce à la création d'une fresque géante. Nous accompagnerons également la restructuration du quartier de la Verrerie. La SIGH va très bientôt entamer la réhabilitation des bâtiments collectifs (les menuiseries et 70% des sols seront refaits, ainsi que l'isolation thermique et phonique). De notre côté, nous travaillerons sur les aménagements publics, avec l'installation d'aires de jeux dès cette année, la création d'une grande fresque, et l'installation de caméras de vidéoprotection.

⚡ Quelles sont vos autres priorités pour 2026 ?

Nous avons prévu 300 000€ d'investissements pour créer de nouvelles aires de jeux ou moderniser les existantes. Celles de la Verrerie, du Square de la République et du Parc Mathieu (que nous souhaitons à terme transformer en un véritable parc familial, avec des aires de jeux adaptées à chaque tranche d'âge) seront nos priorités. Nous allons aussi entamer de gros travaux de voirie, pour 500 000€ en 2026, avec la réfection des rues Zabiaux, Philippot et Kléber (sur sa partie basse). Pour plus de sécurité, de nouveaux plateaux seront créés dans la rue du commandant Fabry et dans la rue du Soldat Beaulieu. Je ne peux pas citer tous nos engagements pour ce mandat, mais vous le verrez, dans nos espaces publics comme dans les actions novatrices que nous mènerons pour tous les habitants, votre ville continuera sa transformation.



PERMANENCES

⚡ Pierre-Michel Bernard :
sur rendez-vous au 03.27.28.21.57.

⚡ Karine Bernard :
le vendredi matin en mairie,
sur rendez-vous au 03.27.28.21.57.

⚡ Aldo Tettini : le lundi
de 9h à 11h, en mairie, sur rendez-
vous au 03.27.28.21.23.

⚡ Isabelle Dutrieux :
le mardi de 10h à 12h en mairie,
sur rendez-vous au 03.27.28.21.52.

⚡ Otonilio Selidonio : le mardi
de 16h30 à 17h30 et le vendredi
de 15h à 17h, au pôle DSTD
(4, place Roger Salengro) et dans
les structures de proximité
sur rendez-vous au 03.27.28.21.52.

⚡ Nathalie Khennouf :
sur rendez-vous auprès de
l'espace Mathieu au 03.27.28.21.54
ou auprès du service des Affaires
scolaires au 03.27.28.21.17.

⚡ Bruno Levant : du lundi
au vendredi, en mairie ou dans
les structures de proximité,
sur rendez-vous au 03.27.28.21.06

⚡ Valérie Podevin :
le mercredi de 9 h à 11 h, à la
médiathèque, sur rendez-vous
au 06.30.73.50.70.

⚡ Patrick Messenger :
le lundi au pôle DSTD (4, place
Roger Salengro) sur rendez-vous
au 03.27.28.21.52.

⚡ Francine Baefcop :
sur rendez-vous auprès de
l'espace Mathieu au 03.27.28.21.54
ou au service des Sports et Vie
associative au 06.28.82.24.28.

LES ADJOINTS



Pierre-Michel BERNARD
Maire d'Anzin
1^{er} vice-président de Valenciennes
Métropole
Conseiller départemental



Karine BERNARD
1^{re} adjointe, déléguée
à la Culture, à
l'Événementiel, à la
Communication, au
Rayonnement, aux
Relations aux usagers
et aux Ressources
Humaines



Aldo TETTINI
2^e adjoint, délégué à
l'Aménagement du
Territoire, à l'Habitat,
à la Lutte contre
l'insalubrité et aux
Grands Projets



Isabelle DUTRIEUX
3^e adjointe, déléguée
à la Transition
environnementale



Onotilio SELIDONIO
4^e adjoint, délégué à la
Politique de la Ville, à
l'Emploi, à la Démocratie
Participative, au Handi-
cap et au Numérique



Nathalie KHENNOUF
5^e adjointe, déléguée
à la Petite Enfance,
à l'Éducation et à la
Jeunesse



Bruno LEVANT
6^e adjoint, délégué
à l'Action sociale,
au Logement et aux
relations aux bailleurs



Valérie PODEVIN
7^e adjointe, déléguée
au Commerce,
à l'État-Civil et
à la Condition animale



Patrick MESSAGER
8^e adjoint, délégué à la
Sécurité, aux Troubles
de voisinage et aux
Finances



Francine BAEFCOP
9^e adjointe, déléguée
au Sport,
aux Associations,
au Jumelage, et aux
Anciens Combattants

DOSSIER

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Daniel DUPONT
délégué à l'Éducation
artistique et
au Patrimoine



Martine PIREZ
déléguée à la Gestion
des brocantes, aux
Fêtes foraines et
au Carnaval



Amar BENGHENOU
délégué à la
Réglementation
du patrimoine bâti



Cédric DEGAUGUE,
délégué à la
Prévention routière
et au Plan vélo



Tamara LATOUCHE
déléguée à la
Santé et à l'Égalité
hommes-femmes



Nicole DELBOVE
déléguée aux Ecoles et
aux Accueils de loisirs



Fabienne BELMER
déléguée aux Seniors
et à la Solidarité



Sarah DUMONT
déléguée aux
Attributions
de logement



Christine CHOQUEZ
déléguée à la Vie
associative

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Benoît LOUTRE



Vidéhouéno
GANDAHO



Gauthier
LECOMPTE



Mehdi TAMI



Bekhta CHIKH



Ludovic NACRY



Leïla TOUATI



Karim HAMEK



Isabelle THOREZ

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION*

Joël DORDAIN
Elisabeth GONDY
Claudio MACALUSO
Virginie DOLIQUE
Hamid JAMJAM

*(Note de la rédaction : lorsque nous les avons sollicités, les conseillers municipaux de l'opposition n'ont pas souhaité être pris en photo.)

DOSSIER

NUISIBLES Prise en charge des nids de frelons chez les particuliers

Le frelon asiatique dérange et dérègle l'écosystème. Désormais, la ville prend en charge la destruction des nids, y compris sur les propriétés privées.



Le printemps est une saison propice pour piéger et exterminer le frelon : les fondatrices sortent d'hibernation et la population commence seulement à se développer. Il est nécessaire d'intervenir avant que les colonies puissent atteindre plus de 10 000 frelons.

Considérant que certains propriétaires peuvent ne pas avoir les moyens d'intervenir rapidement, la ville assurera la prise en charge financière de la destruction des nids chez les particuliers.

Qu'ils soient sur la voie publique ou sur un terrain privé, vous pouvez signaler la présence d'un nid de frelon sur notre application mobile « Anzin ma ville » ou en nous contactant sur Messenger.

DÉRATISATION J'entends le chien et le furet, mais je n'entends plus les rats passer !

Suite à vos signalements, une opération de dératisation s'est déroulée aux 4 coins de la ville début décembre.



Pour cette opération, la ville a fait appel à « RATHUNTER FRANCE », une entreprise qui se distingue par son approche écologique et son expertise en furetage !

Finis la « mort aux rats » et autres produits qui peuvent polluer nos espaces. Pour opérer une dératisation propre, Hilario est accompagné d'un American Staff, un Patterdale Terrier et 2 furets. Les furets plongent dans les galeries creusées par les rats pour les déloger et les faire sortir de leur terrier. Mais surprise au bout du tunnel : les 2 chiens attendent les rats ! Suite à l'audit de Rathunter France, la présence de rats est faible sur notre territoire. L'entreprise est désormais en discussion avec les bailleurs pour mener des opérations sur des zones privées (par exemple : le parking de Carrefour Market). Bien que le bilan soit rassurant, la ville reste vigilante et surveille la situation pour éviter toute recrudescence.

Vous pouvez signaler la présence de rats sur notre application mobile « Anzin ma ville » ou en nous contactant sur Messenger.

LABEL Anzin décroche les 3 Lucioles du label « Commune Zéro Déchet »

Le 30 janvier, la ville a obtenu les 3 Lucioles du label « Commune Zéro Déchet », la plus haute distinction décernée par le SIAVED. Ce label valorise les communes qui s'engagent concrètement pour réduire leurs déchets et en améliorer la gestion, aux côtés des habitants.



Cette réussite repose sur de nombreuses initiatives menées ces dernières années : le marché écoresponsable, l'appui à l'installation de solutions de tri pour les bio-déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, des actions de

ramassage des déchets, la lutte contre les mégots via la contractualisation avec Alcome, des achats plus écoresponsables... Tous les services municipaux se sont mobilisés, tout comme les Anzinoises et Anzinois, en améliorant leurs gestes de tri.

Accompagnée par le SIAVED, la ville va poursuivre et renforcer cette dynamique, en associant habitants, commerçants et agents municipaux pour tendre vers le « zéro déchet ».

Cette distinction récompense des efforts importants, mais surtout un engagement dans la durée pour faire d'Anzin un territoire toujours plus responsable.

BROYAGE Une première opération réussie à la ferme du Galibot

Le 28 novembre dernier, une opération de broyage a eu lieu à la ferme urbaine, en collaboration avec le SIAVED et le CAPEP.



Habituellement, ce sont les déchets verts des communes qui sont broyés pour les habitants ou pour les besoins des services municipaux. Cette fois, les habitants ont eu la possibilité d'apporter leurs propres branchages pour les transformer sur place et les réutiliser chez eux. Une démarche de proximité qui, en réduisant les trajets vers les déchetteries, contribue aussi à limiter les émissions de CO² !

Les déchets verts apportés ont été transformés en un paillage très utile pour les jardins. Étendu au pied des haies, des plantes ou des massifs, le broyat protège les sols du froid, limite la poussée des mauvaises herbes et retient l'humidité. Mélangé au compost, le broyat apporte la partie sèche dont il a besoin pour bien se décomposer.

En paillage ou en compost, il se décompose et enrichit naturellement la terre.

Au total, 15 à 20 m³ de broyat ont été produits lors de cette opération, dont une partie a été récupérée par la ville.

Cette action participative illustre pleinement l'engagement de la commune dans la démarche « Commune zéro déchet », en valorisant les déchets verts comme une véritable ressource locale et durable.

MOBILITÉ DOUCE 43 x M12 = O₂

La ville donne un coup de pédale de plus vers le Plan Vélo en installant 43 panneaux M12 sur les feux tricolores.

Les panneaux jaunes et triangulaires « M12 » permettent aux vélos et trottinettes* de franchir un feu rouge sous certaines conditions :

- ⚡ laisser la priorité aux piétons ;
- ⚡ respecter les véhicules ayant le feu vert ;
- ⚡ s'assurer de la sécurité de tous avant le franchissement.

À quoi ça sert ?

Cela permet de fluidifier la circulation de tous les véhicules ! Pour les vélos et trottinettes : moins d'arrêts, donc de redémarrages à chaque feu. Pour les véhicules motorisés : moins d'attente et de stress lors des démarrages simultanés. Dissocier les flux (vélos et motorisés) dans la ville permet une meilleure visibilité entre usagers, et réduit donc les situations à risque.

Grâce à cette signalisation, la ville réaffirme que le vélo est le mode de déplacement le plus rapide pour les trajets urbains de moins de 5 km** !

*Les trottinettes doivent suivre les mêmes règles que les vélos, en respectant le code de la route et en roulant sur la chaussée.

** Source : ADEME.



ATELIERS Les mains dans le cambouis pour avoir la tête dans le guidon

Depuis début mars, des Anzinois participent à « Répare et Repars ». Une grande opération de mobilité douce organisée par le service Développement durable en partenariat avec l'ADEME – À vélo 3.



(Re)mettre les habitants sur un vélo, c'est plus de sécurité, plus de tranquillité et moins de carbone ! C'est dans ce contexte que la ville organise différents ateliers mobilité douce : réparation, remise en selle, sorties collectives... Pour ces dernières, la mairie et Anzin Re'Cycle pouvaient prêter des vélos aux habitants qui souhaitent y participer mais une fois l'activité terminée, ils se retrouvaient souvent sans solution pour continuer de pédaler. Sans vélo... difficile de poursuivre son élan de déplacements doux...

Formule tout-en-1

Accompagnés de Jean-Luc Honoré (Anzin Re'cycle), 6 Anzinois, aux motivations variées, se sont lancés dans une aventure complète : apprendre à réparer un vélo pour lui offrir une seconde vie, se remettre en selle pour se déplacer en toute sécurité et profiter d'une grande sortie vélo pour découvrir notre ville tous ensemble ! Suite à la sortie, les participants à l'opération pourront repartir chez eux avec le vélo qu'ils auront réparé et appris à dompter ces dernières semaines.

COMPAGNONS BÂTISSEURS Deux ateliers participatifs pour embellir vos quartiers !

En mars dernier, les Compagnons bâtisseurs ont mené deux chantiers participatifs aux côtés d'habitant(e)s volontaires et de jeunes de l'École de la 2^e Chance.



Financé par le budget participatif de la ville et la Région Hauts-de-France, ce projet a permis aux participants de s'initier au bricolage tout en contribuant concrètement à l'amélioration du cadre de vie local.

D'abord Claudy de Noyette...

À la suite d'un diagnostic en marchant réalisé en juin 2025 par le Pôle DSTD et les habitants du quartier, plusieurs besoins ont été exprimés : plus d'assises, des zones d'ombre et la création d'un petit potager.

Du 9 au 18 mars, ces attentes ont pris forme grâce à l'intervention des Compagnons bâtisseurs et des habitants mobilisés. Ensemble, ils ont réalisé une table de pique-nique et des carrés potagers, deux installations pensées pour être accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.



... Puis les Jardins ouvriers Lécailliez

Sur ce site, la ville met à disposition des parcelles permettant aux habitants de cultiver leurs légumes, de préserver la biodiversité et de favoriser le lien social.

Pour dynamiser la vie des jardins, plusieurs initiatives ont été mises en place, comme « Tous au jardin », un rendez-vous ouvert au grand public en juin, ou encore ce chantier participatif.

Du 18 au 27 mars, jardiniers, habitants, et Compagnons bâtisseurs ont uni leurs efforts pour construire un abri-terrasse équipé de rangements pour les outils.

Ce nouvel aménagement a pour vocation de devenir un point central des jardins, offrant à la fois un lieu d'échanges abrité et des moments de détente.



Besoin d'outils pour vos projets ?

Pour accompagner les projets de bricolage et d'aménagement, les Compagnons bâtisseurs mettent à disposition une « outillhèque » gratuite. Les habitants peuvent y emprunter du matériel adapté à leurs besoins. On y trouve notamment des visseuses sans fil, meuleuses, décapeurs, ponceuses, scies circulaires et scies sauteuses, ainsi que des équipements pour la peinture, le carrelage, la tapisserie ou l'enduit.

Plus de renseignements :

Compagnons bâtisseurs
204, rue Jean Jaurès - 09.86.45.73.92



CADRE DE VIE

TRAVAUX Le point sur les chantiers

🌀 Sécurisation du parking rue des Héros *¹

Suite à la forte demande des riverains pour réduire les nuisances nocturnes et les intrusions, la ville a procédé, pendant l'hiver, à la sécurisation du parking rue des Héros.

Plus que sécuriser, il s'agit aussi d'embellir un espace urbain. Pour ce faire, 3 étapes :

- installation d'un portique pour ne laisser entrer que les véhicules de moins de 2 mètres ;
- pose de poteaux en bois pour allier sécurisation et embellissement ;
- végétalisation de l'espace qui se fera pendant le printemps.

Des interventions qui permettront aux riverains de se garer plus facilement, un cadre verdoyant et les fleurs en prime !

🌀 Renaturation de l'école De Gaulle *²

L'an dernier, la renaturation des cours d'école du groupe scolaire Carpeaux avait réjoui élèves, enseignants et parents. Cette année, ce sera au tour du groupe scolaire De Gaulle de se lancer dans la construction collective de leur future cour « verte et inclusive ».

Une 1^{re} phase d'échange a réuni les Récréations urbaines, les services de la ville et l'équipe enseignante afin d'identifier les besoins et les attentes. Prochaine étape : la réalisation d'un projet, d'une maquette pour imaginer et co-construire la cour de rêve des élèves !

Comme pour le groupe scolaire Carpeaux, le chantier sera lancé pendant l'été.

🌀 + de panneaux photovoltaïques à Simone Veil *³

Au total, ce sont maintenant 1000 m² de panneaux solaires qu'arborent les toits de la nouvelle école élémentaire Simone Veil ! Ces installations alimentent l'école en électricité, ainsi que d'autres bâtiments communaux dans un rayon de 2 km dans le cadre du dispositif d'autoconsommation collective.

Avec son environnement végétal, sa chaudière biomasse et maintenant ses panneaux photovoltaïques, l'école Simone Veil est un bâtiment durable et respectueux de l'environnement, bref... un bâtiment du futur !



ENVIRONNEMENT **Opération sécurisation au terril !**

Au cours de tempêtes l'été dernier, un arbre au flanc du terril a basculé dans le jardin d'une habitation. Pour la sérénité de tous, une opération de sécurisation a été mise en place.



Du 19 au 27 février, l'entreprise Arbori Passion est intervenue sur les arbres menaçant de tomber au pied du terril. Une opération délicate puisqu'il s'agissait aussi de préserver la biodiversité et de respecter l'aspect naturel du site. Mission accomplie pour l'entreprise qui a su rendre le terrain praticable et sans disparité.

Une intervention coordonnée et validée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Pôle Sites et Paysages – Service Eau et Nature de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, la mission du bassin minier et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Cette première phase terminée, des diagnostics seront bientôt menés afin d'analyser la faune et la flore du site et de mettre en place un plan de gestion adapté dans le but de veiller à la sécurité de tous.

LOGEMENT **Le permis de louer, l'arme contre les marchands de sommeil**

Depuis le 1^{er} janvier 2026 à Anzin, précurseur dans la lutte contre le mal logement, la règle est simple et uniforme : toute mise en location sur la commune doit être obligatoirement déclarée dans les 15 jours après la signature du bail.



Pour effectuer cette démarche, le propriétaire bailleur doit remplir le Cerfa 15651*01 – disponible sur le site de la ville (rubrique Mon quotidien > Habitat Voirie > Lutte contre l'insalubrité) puis le transmettre au service Habitat accompagné des diagnostics obligatoires : DPE, état des installations de gaz et électricité, risques d'exposition au plomb... Tout manquement à cette obligation peut entraîner des amendes pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Avec ce dispositif, la municipalité poursuit un objectif clair : garantir des logements conformes pour tous et s'assurer de la qualité de son parc locatif.

Des visites pour prévenir et accompagner

Demandées par les locataires, propriétaires ou engagées par la ville, des visites peuvent être réalisées par le service Habitat. Ces contrôles permettent d'identifier les éventuels problèmes et d'accompagner les propriétaires vers la réalisation des travaux.

Une convention signée avec la CAF permet de recenser les mises en locations récentes. La ville peut plus facilement accompagner les propriétaires qui s'engagent à améliorer leurs biens. Pour ceux qui refusent de faire des travaux, la CAF peut suspendre les aides aux logements pendant une durée de 18 mois maximum (si le locataire est bénéficiaire de l'APL et que l'aide est suspendue, il ne devra payer que le reste à charge à son propriétaire).

PLANTATIONS Une ville encore plus verte !

🚧 Rue Waldeck Rousseau : un cadre de vie embelli



En collaboration avec Valenciennes Métropole, la réhabilitation de la rue Waldeck Rousseau a transformé cette voie minérale en un espace apaisé et verdoyant. Deux pistes cyclables séparées de la circulation motorisée offrent désormais une place centrale aux mobilités douces, et ce, dans un cadre plus vert ! En effet, la ville a aussi procédé à une importante végétalisation de la rue avec la plantation d'arbres (poiriers de Chine, copalmes d'Amérique...), de cépées (cornouillers, pagodes...), d'arbustes et de vivaces (sédums, sauges, anémones), qui apporteront de belles couleurs toute l'année. Toutes ces plantations bénéficient d'un paillage naturel, afin de favoriser l'économie d'eau et de réduire les besoins d'entretien.

CADRE DE VIE

🚧 Verger de l'Yser : de nouveaux arbres fruitiers



Avec toujours l'objectif de favoriser la biodiversité et de valoriser le patrimoine naturel, de nouveaux arbres fruitiers ont été plantés au verger de l'Yser. Des cerisiers, pommiers, pruniers, groseilliers, et un pêcher viennent enrichir le verger existant, et offrir aux habitants un espace de cueillette convivial et verdoyant.

🚧 Rue Jonas : 5 arbres plantés pour favoriser la biodiversité

En février, 5 arbres d'alignement de type « *Pyrus calleryana* » ont été replantés rue Jonas. Choisis pour leur floraison spectaculaire et leur feuillage coloré, ils contribuent à améliorer la qualité de l'air, à réguler la température urbaine et à favoriser la biodiversité, tout en embellissant le cadre de vie de la cité Carpeaux.



🚧 Ferme du Galibot : 20 nouvelles perches de saules

Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut a proposé aux habitants du territoire une opération de plantation de perches de saules têtards, issues de la taille de saules locaux.

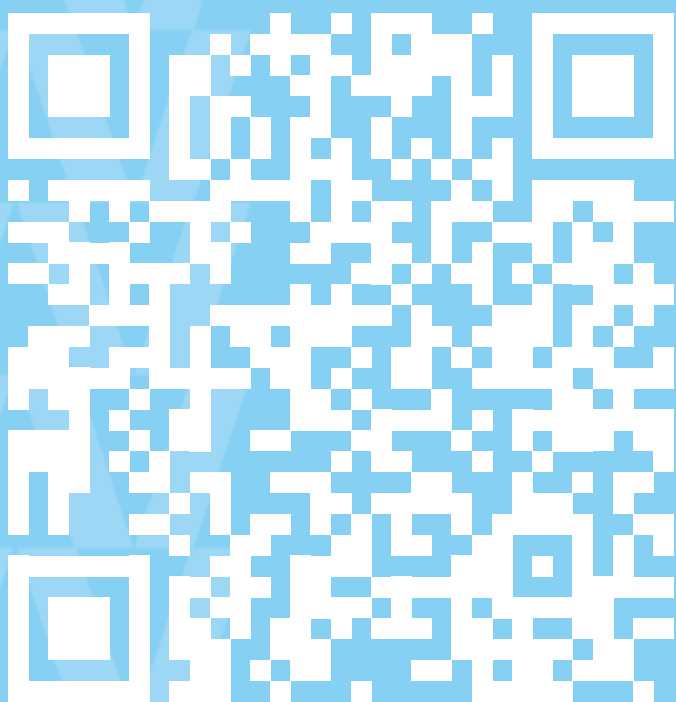
La ville d'Anzin a planté 20 perches sur le site de la ferme urbaine. Cette opération partenariale, menée avec les agents des espaces verts de la ville et le CAPEP, s'inscrit dans une volonté commune de favoriser la biodiversité et de contribuer à la restauration des saules à l'échelle locale.



CONCOURS PHOTOS

Participez et gagnez des **CADEAUX !**

Envoyez votre photo avant le **1^{er} JUIN**



Informations et règlement sur anzin.fr
ou en scannant ce QR Code.

5 THÈMES : MA VILLE, ...

-  « ... , **MA PASSION** »
loisirs, sport, art...
-  « ... , **MON WAHOU** »
fêtes, animations, moments forts...
-  « ... , **MA NATURE** »
nature, environnement, paysages...
-  « ... , **MON PATRIMOINE** »
bâtiments de la ville, patrimoine historique...
-  « ... , **MA FAMILLE** »
portraits, photos de personnes ou d'animaux...



GROUPE Les Squelettos musik, une asso familiale qui rayonne bien au-delà de la ville

Leur nom pourrait faire peur, mais ne vous y trompez pas. Partout où elle va, l'association anzinoise répand bonne humeur, rythmes entraînants et esprit de la fête.



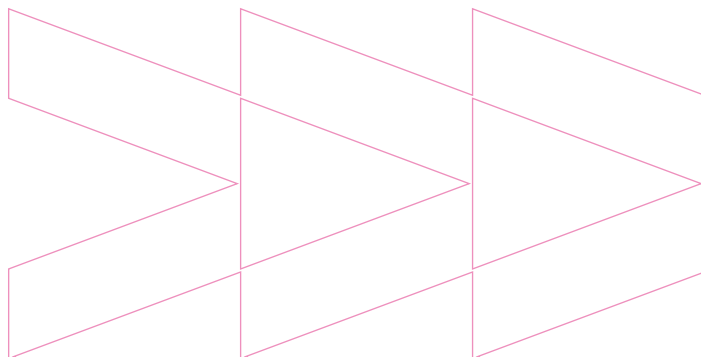
Présents lors du Marché de Noël, les Squelettos Musik animeront aussi notre carnaval, le 28 juin.

« Ce sont mes deux fils qui ont voulu lancer l'asso, mais ils étaient mineurs à l'époque », explique Cyril Deprez. L'ancien chef de musique des Anacondas d'Anzin a donc créé les Squelettos Musik et pris la présidence en juin 2024. Depuis, ils sont devenus incontournables dans le paysage festif, et animent les marchés de Noël, braderies, carnivals et autres fêtes locales, du Valenciennois, du Nord, de la Belgique, et même au-delà ! « L'agenda se remplit vite, on est pris presque tous les week-ends ! » Avec ses 35 adhérents, l'association reste pourtant essentiellement familiale, composée de cousins, neveux, amis... Même s'ils acceptent volontiers les « extérieurs », qui pour l'instant se comptent sur les doigts d'une main. Leur autre originalité : les instruments sont faits d'objets de récupération. « À part les trompettes, précise le président. Pour le reste, on récupère des tonneaux, des bidons, des barils, des roues de tracteurs ou de vélo. »

De ce fait, il n'est pas forcément besoin d'avoir une formation musicale pour rejoindre le groupe. « On peut apprendre à jouer à l'oreille », ajoute Cyril.

Envie de rejoindre un groupe à l'énergie débordante et communicative ? L'association recherche régulièrement de nouveaux membres. En ce moment, les joueurs de cuivres sont particulièrement bienvenus.

✂ Pour tout renseignement, contactez Cyril au 06.87.00.25.84.



TEMPS LIBRE

FIERTÉ Deux Anzinois au Nikon Film Festival

Cette année, ce n'est pas un, mais bien deux Anzinois qui étaient en course pour tenter de remporter un prix au Nikon Film Festival.



Ce concours de courts-métrages et mini-séries a pour ambition de soutenir la création vidéo et de favoriser l'émergence de nouveaux talents. « La beauté ! » : c'est le thème imposé autour duquel les participants devaient réaliser un film de 2 minutes 20.

C'est dans cet esprit que Brahim Khelifa, ancien élu du Conseil Municipal des Jeunes d'Anzin, a co-réalisé avec Steed Haden le court-métrage « Belle, tout simplement ». Toujours animé par l'envie de s'engager, il raconte ici une histoire de solidarité et de générosité. À ses côtés, Leila Allard, également Anzinoise, a participé au tournage en tant que figurante et technicienne.

Le film met en lumière celles et ceux qui donnent, même quand ils n'ont presque rien. On y suit Marie, bénévole dans une épicerie solidaire, qui aide les autres tout en dissimulant sa propre précarité, jusqu'à sa rencontre avec Léa, une étudiante en difficulté.

Deux Anzinois, un même projet, une même aventure que nous sommes fiers de mettre à l'honneur !

Découvrez leur court-métrage en flashant ce QR code !



MUSIQUE En finir avec les préjugés sur la formation musicale

Solfège, solfège, solfège ... prononcez ce mot 3 fois et la musique vous hantera ! Longtemps perçu comme un mauvais moment, le solfège s'est modernisé pour devenir la formation musicale !

Pour Frédéric, directeur du conservatoire, le solfège était un apprentissage déconnecté de la musique réelle. S'asseoir sur une chaise et réciter des notes sans savoir comment elles sonneraient sur un saxophone. Imaginez-vous apprendre des recettes de cuisine sans jamais pouvoir les goûter... c'est pour ça qu'il fallait ...



... harmoniser les pratiques

Avant, on ne pouvait jouer d'un instrument qu'après 2 ans de solfège. Maintenant on pratique dès l'inscription ! Aussi, des projets comme « les petits archets » et « les petits pistons » permettent aux jeunes élèves de jouer en formation pour faire de la musique comme il se doit : ENSEMBLE ! L'objectif : plutôt que de « savoir » faire de la musique, on sait pourquoi et comment on en fait. Une dynamique que la municipalité a voulu insuffler aux établissements scolaires en mettant en place les orchestres à l'école.

Enfin la bamboche !

La modernisation de la formation musicale passe surtout par les professeurs qui vont désormais vers le jeu, l'échange, le ludique et la scène. Avec Sophie, Margaux et Maureen, vos enfants, ou vous, serez accompagnés de l'éveil musical aux classes adultes pour transformer les notes de musique en sourire !

✂ Pour découvrir ce que le conservatoire propose : rendez-vous sur anzin.fr - Conservatoire

RECRUE Une nouvelle professeure au conservatoire !

Arrivée en novembre dernier, Margaux a rejoint l'équipe du conservatoire en tant que professeure de formation musicale pour les 3^e et 4^e années de second cycle.



Passionnée par la musique depuis toujours, Margaux aime avant tout la transmettre et la partager.

Margaux débute le piano à seulement 4 ans, avant de découvrir la flûte traversière à 11 ans, qui deviendra rapidement son instrument de prédilection. Inspirée par des compositeurs tels que Chostakovitch ou Mendelssohn, Margaux se produit régulièrement en Belgique, au sein de plusieurs orchestres et ensembles réduits.

En parallèle, elle finit son master de flûte traversière didactique et donne des cours particuliers dans des écoles. Ce qu'elle aime le plus dans la musique, c'est ce moment de partage où, le temps d'un concert, tout le public se retrouve uni par les mêmes émotions.

À Anzin, une ville qu'elle décrit comme dynamique et vivante, Margaux enseigne deux fois par semaine à ses 9 élèves âgés de 12 à 16 ans. Elle leur apprend les bases du langage musical, la lecture des notes et le rythme, tout en leur faisant écouter des morceaux d'orchestre symphonique. Son objectif : maintenir l'intérêt des jeunes pour la musique, et faire en sorte que cette dernière reste accessible à tous.

MUSIQUE **Finally, j'aime bien le classique !**

Élitiste ? Ennuyeuse ? Démodée ? Réservee aux gens aisés, cultivés ou aux personnes d'un certain âge ? Les clichés sur la musique classique sont nombreux. Et bien, nous vous invitons à passer outre, et à découvrir le classique, autrement.



Elle peut nous paraître éloignée de nous, et pourtant, nous connaissons tous des titres de musique classique, ne serait-ce qu'à travers les films ou les publicités. Ces dernières l'utilisent souvent pour créer une émotion forte et marquer durablement les esprits. Mozart a déjà servi pour promouvoir des voitures, des rasoirs ou du dentifrice, Chopin des pâtes ou des produits laitiers, et Verdi du café, pour ne citer que quelques exemples. L'objectif du conservatoire est de vous prouver que, tout comme il n'est pas nécessaire de savoir cuisiner pour être amateur de bonne cuisine, il n'est pas besoin d'être musicien pour apprécier ce type de musique.

2 concerts ludiques et pédagogiques le 6 mai

Le Conservatoire organise donc 2 concerts intitulés « Finally, j'aime bien le classique », afin de faire découvrir la musique classique aux Anzinois, le 6 mai :

- à 17h, un premier concert destiné aux plus petits (dont les parents sont évidemment les bienvenus) : il s'agira d'un concert des chorales d'éveil musical et de formation musicale du conservatoire ;
 - à 18h30, un concert de l'Orchestre Symphonique du Conservatoire et de la classe de chant, sur un répertoire symphonique et opéra.
- Entre les deux (vers 17h45), un quizz musical sera organisé autour des musiques de films et de pubs ayant un lien avec le classique.

🌀 **Rendez-vous le mercredi 6 mai** à la salle des fêtes ;
entrée libre et gratuite.

ÉVÉNEMENT **Les 23 et 24 mai, ne manquez pas l'édition 2026 des Jardinades !**

Les Jardinades, c'est l'événement incontournable du Printemps à Anzin. Une manifestation écoresponsable, qui s'inscrit dans un mois de mai de plus en plus tourné vers l'environnement.

TEMPS LIBRE



Les Jardinades sont toujours l'occasion de profiter des magnifiques décors et créations concoctés par les agents des Espaces verts de la ville. De nouvelles surprises sont en préparation !

Dès le vendredi 22 mai, le parc Dampierre accueillera comme chaque année des centaines d'écoliers, qui pourront profiter d'ateliers créatifs en tous genres.

Tout le week-end, c'est en famille ou entre amis que vous pourrez profiter d'une soixantaine d'exposants triés sur le volet pour la qualité environnementale ou le côté artisanal de leurs produits : des ateliers créatifs pour tous, des idées cadeaux pour la fête des mères, des plantes, des fleurs, des fraises...

Parmi les animations phares cette année : un parcours d'accrobranche, une tyrolienne, des balades à dos de dromadaire, des promenades à poney ou en calèche.

Lancement d'une grainothèque

La ville tiendra un stand afin de lancer son projet de grainothèque. Un projet participatif qui permettra aux habitants d'échanger des graines de toutes sortes, à la médiathèque. Un appel à volontaires sera lancé pour constituer le collectif d'habitants qui portera le projet dans les prochains mois. La médiathèque profite d'ailleurs des Jardinades pour inscrire tout le mois de mai sur la thématique de l'environnement : exposition, spectacle, grand troc de plantes...

🌀 **Retrouvez le programme complet** sur www.anzin.fr



COUP DE CŒUR... DE LA VILLE

David Deneufgermain, finaliste du Goncourt

Et si pour une fois nous ne faisons pas un coup de cœur littéraire, mais un coup de cœur humain ? Ces lignes saluent l'engagement de David Deneufgermain, psychiatre à Anzin, dont le nom s'est retrouvé parmi les finalistes du dernier prix Goncourt pour son roman *L'Adieu au visage*.



Dès sa première expérience professionnelle en prison puis en rejoignant l'équipe mobile Raimbault de l'hôpital de Valenciennes, David comprend qu'il veut être présent là où personne ne va. Tendre la main aux marginaux, donner de la voix aux invisibilisés, être aux côtés de ceux qui n'ont plus de parcours de santé, particulièrement la santé mentale, parfois même sans couverture sociale.

En parallèle, David rejoint le collectif d'écrivains OTHON avec qui il co-écrit 3 livres. L'auteur raconte l'histoire de villes à hauteur de leurs habitants. C'est quoi être un étudiant à Arles ? Un docker à Brest ? Une personne LGBTQ+ à Valenciennes ? Dans sa façon d'écrire comme dans sa façon d'exercer, le personnage principal est toujours l'humain !

Mars 2020

« C'est brutal ! » Notre vie change, les rues se vident, les pages restent blanches et la crise est telle qu'on perd le plus important : la dignité dans la mort. L'hôpital de Valenciennes tire la sonnette d'alarme en mettant en place un rite pour permettre à 2 personnes de se dire au revoir dignement ...

... « L'adieu au visage »

Grâce à cet espoir dans la fatalité, David va commencer à écrire son quotidien de psychiatre vacillant entre les unités Covid pleines et les maraudes dans une ville fantôme avec un seul objectif : prendre soin de l'autre ! Après 5 ans d'écriture, *L'Adieu au visage* voit le jour et marque les esprits puisqu'il fera partie des finalistes du prix Goncourt 2025.

« C'est un cadeau ! Je n'étais pas connu, ma maison d'édition n'avait jamais été sélectionnée, et pourtant je suis là ... mon nom est sur la liste des finalistes. Je pense que c'est parce que c'est un livre fort, une lumière sur cette période sombre. Maintenant j'espère qu'il serve de boussole si de telles circonstances venaient à se reproduire. Surtout ne jamais oublier que le collectif permet de ne pas sombrer, voire même il peut réparer ».

La ville vous conseille et vous encourage à lire ce cri du cœur qu'est *L'Adieu au visage* de David Deneufgermain, disponible dans les rayons de votre médiathèque.



Onotilio Selidonio
président du groupe

Chères Anzinoises, chers Anzinois, Depuis 2008, nous avons la responsabilité d'agir au service de notre ville. Au fil des années, cette mission s'est construite dans la constance, avec une ligne directrice simple : **rester proches de vous, à l'écoute des réalités du quotidien.** Nous sommes soucieux d'avancer avec sérieux, en gardant toujours à l'esprit **l'intérêt général.**

Les récents résultats électoraux ont confirmé la confiance que vous nous accordez, et nous vous en remercions. Nous en mesurons pleinement la portée. Cette confiance n'est jamais acquise : elle se mérite et elle nous engage, jour après jour, à poursuivre notre action avec **rigueur, transparence et esprit de rassemblement.**

Ce sont les échanges sur le terrain, les rencontres, les discussions informelles ou les situations concrètes rencontrées par les habitants qui nourrissent nos décisions. C'est aussi cela qui guide notre manière d'agir : **rester au plus près des besoins**, sans perdre de vue la cohérence de l'ensemble.

L'hiver qui vient de s'achever a été marqué par de nombreux temps forts dans la vie de la commune. Les jeunes ont pu bénéficier des séjours en classes de neige, ainsi que des accueils de loisirs durant les vacances. Les moments de convivialité ont également trouvé leur place, notamment lors du **marché de Noël**, avec la descente du Père Noël et son spectacle pyromélodique, ainsi qu'à travers les concerts proposés par le conservatoire de musique, qui ont rassemblé enfants

et parents.

La vie locale a également été rythmée par plusieurs rendez-vous : le thé dansant d'hiver destiné à nos aînés, la soirée des bénévoles, ou encore différentes initiatives portées par les acteurs associatifs et culturels. Comme chaque année, la **Journée des Droits des Femmes**, organisée à la salle des fêtes, a été un moment qui a permis d'échanger, de sensibiliser et de mettre en lumière des enjeux essentiels. Par ailleurs, la mobilisation de la ville dans le cadre de l'opération **Hauts-de-France propres** illustre notre volonté d'agir concrètement pour **notre cadre de vie.**

Avec l'arrivée du printemps, une nouvelle dynamique s'installe, faite de projets et de moments partagés. Les prochaines semaines seront notamment marquées par le thé dansant de printemps, les Jardinades, ainsi que la fête foraine, autant d'occasions de se retrouver et de **faire vivre notre commune.**

Dans le même temps, nous poursuivons notre engagement en faveur de la solidarité, avec la distribution des chèques d'accompagnement personnalisés, destinés à soutenir les habitants qui en ont le plus besoin. **Cette attention portée aux plus fragiles reste au cœur de notre action**, aux côtés du tissu associatif local.

Notre ambition demeure inchangée : **continuer à améliorer le cadre de vie, accompagner la jeunesse, renforcer la solidarité et préparer l'avenir de manière responsable.** Cela passe par des actions concrètes, mais aussi par une présence constante et une écoute attentive.

Nous restons pleinement disponibles et engagés à vos côtés, dans un esprit de dialogue et de proximité. C'est **avec vous**, dans la continuité et avec cohérence, que nous continuerons à faire vivre et évoluer notre ville. **Le groupe Unis pour réussir vous souhaite un printemps heureux.**



Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement les électrices et électeurs qui se sont déplacés et qui ont accordé leur confiance à notre groupe. Leur soutien nous honore et nous engage pleinement pour la suite.

Aujourd'hui, la situation est particulière. En tant qu'élus d'opposition, nous sommes cinq. Cependant, nous avons

pris la décision de ne pas siéger, temporairement, au conseil municipal. Cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle fait suite à plusieurs dépôts de plainte que nous avons engagés pour des faits graves : diffamation, insultes et menaces.

Dans ce contexte, nous constatons avec regret que, malgré son élection, Monsieur le Maire n'a pas choisi d'apaiser la situation. Bien au contraire, certaines prises de position ont contribué à attiser les tensions, alors que notre ville a besoin de sérénité et de respect. Le maire, une fois élu, devient le maire de tous, et non seulement d'une partie de la population. Une majorité a également besoin d'une opposition pour progresser et faire vivre pleinement la démocratie locale.

Nous regrettons également que l'une des premières délibérations concerne la majoration des indemnités du maire et de ses adjoints (+15%), surtout en ces temps difficiles pour la population. Ce choix envoie un signal que nous jugeons inapproprié au regard des priorités des habitants.

Notre démarche est simple et responsable : nous demandons que la justice puisse faire son travail en toute indépendance. C'est une condition essentielle pour rétablir un climat sain et permettre un débat démocratique apaisé.

Nous restons profondément attachés à notre ville et à ses habitants. Notre engagement ne faiblit pas. Nous continuerons à défendre vos intérêts avec détermination, dans le respect des valeurs républicaines et du dialogue.

Restons vigilants et mobilisés pour l'avenir de notre ville.

L'équipe « Anzin, l'Énergie citoyenne »

Joël DORDAIN – Elisabeth GONDI – Claudio MACALUSO
– Virginie DOLIQUE – Hamid JAMJAM
Tél. 06 81 79 42 61



La Nuit du handicap

La rencontre est une fête !

Samedi 13 juin 2026
de 13h30 à 20h
au parc Mathieu



WWW.NUITDUHANDICAP.FR



 ANZIN

du **22** au **24 MAI** > Parc **DAMPIERRE**

Vendredi
scolaires

Samedi
10h30 > 20h

Dimanche
10h > 19h



Directeur de la publication : Pierre-Michel Bernard - Conception/Réalisation : service Communication.



anzin.fr